



La directive INSPIRE

Benoît DAVID

Mission de l'information géographique
MEDDTL/CGDD/DRI



Rappel des objectifs d'INSPIRE

- Renforcer la protection de l'environnement
 - Faciliter la prise de décision dans un cadre démocratique, avec un bon niveau d'information des autorités publiques, de tous les acteurs et du grand public
 - Décloisonner l'information entre les autorités publiques
 - Fournir de meilleurs services aux citoyens
 - Favoriser la croissance économique

Que faire pour la respecter ?

- Recenser ses données qui entrent dans son champ
- Etablir des métadonnées conformes aux règlements et aux guides techniques
- Mettre ces métadonnées et les données sous une forme interopérable et les publier sur Internet
- Si les données ne peuvent être publiées pour tous, les partager entre autorités publiques
 - Ne s'applique pas aux SP industriels et commerciaux

Thèmes Annexes I & II


- ANNEXE I

1. Référentiels de coordonnées
2. Systèmes de maillage géographique
3. Dénominations géographiques
4. Unités administratives
5. Adresses
6. Parcelles cadastrales
7. Réseaux de transport
8. Hydrographie
9. Sites protégés

- ANNEXE II

1. Altitude
2. Occupation des terres
3. Ortho-imagerie
4. Géologie

Thèmes Annexe III

- 
1. Unités statistiques
 2. Bâtiments
 3. Sols
 4. Usage des sols
 5. Santé et sécurité des personnes
 6. Services d'utilité publique et services publics
 7. Installations de suivi environnemental
 8. Lieux de production et sites industriels
 9. Installations agricoles et aquacoles
 10. Répartition de la population — démographie
 11. Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration
 12. Zones à risque naturel
 13. Conditions atmosphériques
 14. Caractéristiques géographiques météorologiques
 15. Caractéristiques géographiques océanographiques
 16. Régions maritimes
 17. Régions biogéographiques
 18. Habitats et biotopes
 19. Répartition des espèces
 20. Sources d'énergie
 21. Ressources minérales

Actualité (1/2)

- Transposition en droit Français de la directive
 - ordonnance du 21 octobre 2010
 - créant le chapitre VII du titre II du livre Ier du C.Env
- Calendrier de mise en oeuvre (simplifié)
 - déc. 2010 : métadonnées Annexes I & II
 - mai 2011 : recherche et consultation opérationnels
 - juin 2012 : téléchargement opérationnel
 - nov. 2012/2017 : Conformité données nouvelles/anciennes Annexe I
 - déc. 2013 : métadonnées Annexe III
 - déc. 2014/2019 : Conformité données nouvelles/anciennes Annexes II & III

Actualité (2/2)

- Consultation SDIC/LMO spécifications Annexes II & III
 - Du 20 juin au 15 octobre
 - Un certain nombre de réunions de concertation d'explication et de concertation seront organisées, notamment :
 - Géologie, ressources minérales (?) : BRGM
 - Régions biogéographiques, Habitats et biotopes, Répartition des espèces : Aten dans le cadre du SINP
 - Régions maritimes : Shom ?
 - ...

En pratique

- Services de recherche et de consultation annexes I & II
 - Établir les métadonnées (déc. 2010)
 - Les publier sur le Géocatalogue (mai 2011)
 - Ouvrir des services WMS, renseigner les URL dans les MD (mai 2011)
- Services de téléchargement annexes I & II (juin 2012)
 - Décider du régime tarifaire du téléchargement (complicé si payant)
 - Ouvrir des services WFS, renseigner les URL dans les MD
- Restructuration données annexe I
 - Anticiper les évolutions des systèmes d'information (2012-2017)
- Spécifications annexe III
 - S'exprimer dans la consultation organisée par la CE (juin-oct 2011)



COVADIS

L'essentiel de la COVADIS

Un constat

- Des données géographiques souvent définies et présentées de façon différentes d'un département ou d'une région à l'autre
- Des données géographiques difficiles à agréger aux niveaux régional et national
- Une hétérogénéité des données dommageable à une publication sur Internet

Un contexte interministériel

Afin de faciliter, dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat, la mise en place des DDEA puis des directions départementales interministérielles, les ministères sont conduits à faire converger leurs méthodes et outils relatifs à l'information géographique

Un contexte européen incitatif

Plusieurs directives européennes demandent aux autorités publiques des États membres de cataloguer, standardiser et diffuser largement leurs données publiques. C'est un des objectifs de la directive INSPIRE qui concerne les données géographiques numériques se rapportant à l'environnement

Un enjeu... Améliorer notre maîtrise collective de l'information géographique

Des besoins... Disposer de données de qualité, harmonisées sur l'ensemble des territoires au service de la connaissance et de l'aménagement des territoires, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques

... Une réponse : la COVADIS

La Commission de Validation des Données pour l'Information Spatialisée est une commission commune mise en place par le MEEDDAT et le MAP pour standardiser leurs données géographiques en accord avec les directions d'administration centrale concernées et en étroite collaboration avec les services déconcentrés. Elle a été créée le 1^{er} août 2008 par une décision des secrétaires généraux des deux ministères





Son
mode
d'emploi

Quelles données ?

Toute donnée numérique faisant directement ou indirectement référence à un lieu ou une zone géographique et susceptible d'être publiée ou utilisée par plusieurs services

Quelle portée ?

Les standards de données adoptés par la COVADIS s'imposent aux services utilisateurs avec l'appui de la direction d'administration centrale concernée

Qui peut saisir la COVADIS ?

- Un service déconcentré de l'un des deux ministères
- Une direction d'administration centrale
- La maîtrise d'ouvrage d'une application informatique nationale
- Un établissement public rattaché à l'un des deux ministères

Comment ?

En s'adressant à son secrétariat permanent
COVADIS.secretariat@developpement-durable.gouv.fr

En savoir plus ?

- Rubrique COVADIS sur le portail de l'information géographique du MEEDDAT
http://portail-ig.metier.i2/rubrique.php?id_rubrique=425
- Rubrique COVADIS sur le site intranet du CSI du MAP
http://csi.agriculture.gouv.fr/article.php?id_rubrique=119

Plus d'infos : <http://extranet.portail-information-geographique.developpement-durable.gouv.fr/>

Accès avec login/mot de passe générique



CCIG et Géo-IDE

Constat & Objectif

- Avec la réorganisation, le Ministère gère 4 gammes d'applications similaires :
 - Carmen & GéoSource (ex DIREN)
 - Cartélie & Adélie (ex DDE)
 - GéoBases & GéoWeb (ex DDAF)
 - Prodige (ex DGME)
- Ayant des fonctionnalités proches
- Coûts de maintenance importants
- L'objectif de Géo-IDE est :
 - de conserver les utilisations
 - de les faire converger pour réduire les coûts et améliorer le service rendu aux utilisateurs

Approche en phases

1. Convergence Carmen/Prodige effectuée
2. Géo-IDE Cartographie 0.1 :
Convergence Géoweb / Carmen en cours
3. Géo-IDE Cartographie 0.2 :
Convergence Carmen/Cartélie (24 mois ?)
4. Géo-IDE Catalogue : Convergence
GéoSource/Adélie/GéoRépertoire (18
mois)

Cette convergence nécessite de clarifier les concepts utilisés en administration des données

Clarification des concepts ADD

